

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 43 (1898)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Quelques mots sur la cavalerie divisionnaire aux grandes manœuvres suisses  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-337519>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUELQUES MOTS SUR LA CAVALERIE DIVISIONNAIRE

### aux grandes manœuvres suisses

---

Les compagnies où plutôt les escadrons de guides attachés à la IV<sup>e</sup> et à la VIII<sup>e</sup> division, sont numériquement assez forts. Leur effectif est d'environ 130 hommes. Le matériel des chevaux est en général très bon. Ceux-ci, malgré un service vraiment pénible, malgré le terrain fort éprouvant et difficile, se sont présentés sur la plaine d'inspection, à Wettingen, sous un aspect très réjouissant. Ce fait a frappé plus d'un spectateur. Si le cheval s'est vaillamment comporté, le cavalier, lui aussi, s'est en somme assez bien acquitté de sa tâche. Il sera toujours plus difficile d'obtenir dans une compagnie de guides la même discipline, le même ordre, que dans un escadron de dragons. Le grand nombre d'hommes détachés, meldereiter, ordonnances, qu'on persiste à distribuer trop généreusement, le fait que tout ce monde ne rejoint le corps que peu à peu, par petits groupes ou isolément et souvent fort tard dans la journée, tout cela amène dans le service un déceus qui ne favorise pas le bon ordre. Mais je m'empresse de le répéter, malgré cela, les hommes ont fait une bonne impression et aucun cas de véritable indiscipline n'est parvenu à ma connaissance.

Le service de la compagnie de guides avec la division n'a pas offert de particularités. On peut cependant noter que presque toujours l'escadron a été scindé en petits détachements, le plus important marchant avec la division, les autres étant attachés aux troupes de flanqueurs.

Cette scission avait lieu en général après la répartition des ordonnances et des meldereiter, ce qui fait que chaque détachement se trouvait numériquement assez faible.

Le terrain de manœuvre est accidenté et en grande partie boisé, a fréquemment rendu nécessaire l'envoi d'éclaireurs entre les patrouilles de flanc proprement dites. Pendant le combat, auquel elle n'a jamais directement pris part, la cava-

lerie divisionnaire continuait sur une aile ses explorations ; la plus grande initiative a, du reste, toujours été laissée à son chef ; les ordres étaient fort rares.

De nuit, les escadrons de guides n'ont, à notre connaissance, jamais détaché d'hommes pour le service des avant-postes.

En ce qui concerne les patrouilles indépendantes d'officiers, on peut remarquer les faits suivants : Aucune patrouille dans la VIII<sup>e</sup> division n'a été instruite directement par le divisionnaire ou par son chef d'état-major. Il n'en a pas été de même dans la IV<sup>e</sup> division. Ces patrouilles, travaillant dans un rayon fort étendu, partaient le soir vers 9 heures et avaient à fournir les renseignements à la pointe du jour. Elles ont en général eu beaucoup de peine à percer de nuit les lignes d'avant-postes, ceux-ci barrant très soigneusement les rares passages de ce pays montagneux et le terrain devenant fort difficile sitôt qu'on abandonnait les routes.

On a fréquemment envoyé deux et même trois patrouilles, là où une seule, munie d'instructions précises, aurait largement suffi.

Mais c'est surtout dans la répartition des ordonnances qu'on s'est montré prodigue ! On peut affirmer que chaque jour la cavalerie de la VIII<sup>e</sup> division a dû détacher un nombre d'hommes double de celui prévu par le règlement de cavalerie. Si l'on songe au fait que ces cavaliers sont employés avec fort peu de ménagements par les troupes auxquelles ils sont attachés, qu'ils ne sont pas relevés de toute la journée, que fréquemment le temps leur manque même pour ressangler, on s'explique aisément l'état souvent pitoyable des chevaux rentrant au cantonnement après un semblable service.

La plupart des blessures de selle ont été constatées sur les chevaux des ordonnances. Il y a certainement quelque chose à faire pour régler l'emploi plus judicieux des chevaux de la cavalerie divisionnaire.

Les ordonnances attachées aux officiers étrangers paraissent comprendre leur service ; lorsqu'on les aura encore un peu mieux « stylées » en ce qui concerne quelques détails dont l'étude nous mènerait trop loin et qu'on leur aura fait endosser la tunique, elles seront tout à fait à la hauteur de leur tâche peu compliquée.

Avant de terminer cet aperçu, ajoutons encore rapidement

deux mots sur le service intérieur de la compagnie de guides. Ainsi que nous l'avons dit au début, cette branche du service n'a pas fait une mauvaise impression. Il y a cependant un reproche grave à faire aux sous-officiers. Ceux-ci ont la tendance de prendre les blessures de selle beaucoup trop à la légère. Ils ont l'air de les considérer comme un mal inévitable ; ils manquent rarement d'ajouter dans leur rapport, « ce cheval se blesse à chaque service, ce n'est rien », ou bien « ce n'est qu'une ancienne blessure qui se reforme ». On les désirerait moins faciles et plus soucieux de ce qui peut arriver aux chevaux de leur escouade, comme aussi plus habiles dans l'art de soigner les blessures.

Au lieu de faire appliquer immédiatement et sans autre ordre les compresses de chaleur humide sur la partie suspecte, on se contente de l'éternelle éponge, plus ou moins propre, qui se dessèche en un quart d'heure et envenime la plaie. C'est un usage aussi invétéré que nuisible contre lequel on ne saurait trop réagir.

En un mot, pas de soins suffisamment prompts, peu d'initiative et de discernement dans la manière de traiter le cheval malade, voilà à quoi il faut attribuer le temps si long que mettent souvent les blessures à guérir.

L'apparition fort rare du vétérinaire constitue une raison de plus d'acquérir un peu d'habileté dans ce domaine d'une importance capitale.

Les cantonnements étaient en général bons, quoique un peu serrés et parfois peu stables. Il est en effet arrivé plus d'une fois qu'une compagnie à peine installée, les chevaux à couvert, devait déloger pour faire place à l'état-major d'un régiment d'infanterie. Il fallait donc seller à nouveau et aller à la recherche d'un autre abri que l'on avait soin, cette fois, de choisir bien loin, hors de portée des yeux envieux !

La cavalerie divisionnaire n'a, du reste, jamais bivouaquée et si elle a toujours dû seller de fort bonne heure le matin, il est très rare qu'elle soit rentrée après 5 heures dans ses cantonnements, une fois la manœuvre terminée.

---